



**Retour en images : juillet - octobre**

p. 2

**Dossier : la rentrée scolaire**

p. 4

**Point travaux : Travaux rue Pierre et Marie Curie**

p. 6

**Point travaux : Une nouvelle cuisine centrale**

p. 6

**Culture : Les cours de musique et danse au palais !**

p. 7

**Sport : cérémonie des sportifs**

p. 8

# Retour en images

JUILLET - OCTOBRE 2016

“ Afin d’informer les habitants de la Commune plus régulièrement des activités municipales, une formule « express » centrée sur l’activité vous sera distribuée régulièrement. Vous retrouverez un bulletin complet avec la vie associative en début d’année. ”



1

Passage du Tour de France en centre-ville.



2

3<sup>e</sup> canicross - Fête Locale.



3

Remise de la médaille de la Ville pour acte de bravoure.



4

Jumelage : réception de nos amis de Cadolzburg.



5

Rentrée scolaire.



6

Inauguration de la Fête Locale.

# Les écoles du palais

La Commune compte 3 groupes scolaires : Jean Giraudoux, Jules Ferry, Aristide Briand. En 2016 ce sont plus de **500 enfants** scolarisés au Palais et répartis de la façon suivante :

## Jean Giraudoux

**Maternelle** > 3 enseignants sous la direction de **Sophie CARILLON**  
**Élémentaire** > 5 enseignants sous la direction de **Catherine FASQUES**

 **Maternelle**

**PS**  
21

**MS**  
25

**GS**  
29

Total > **75**

 **Élémentaire**

**CP**  
27

**CE1**  
28

**CE2**  
29

**CM1**  
28

**CM2**  
30

Total > **142**

**Total > 217**

## Jules Ferry

**Maternelle & Élémentaire**  
 > 5 enseignants sous la direction de **Stéphanie DANDRIEUX**

 **Maternelle**

**PS**  
18

**MS**  
23

**GS**  
23

Total > **64**

 **Élémentaire**

**CP**  
13

**CE1**  
11

**CE2**  
12

**CM1**  
13

**CM2**  
15

Total > **64**

**Total > 128**

## Aristide Briand

**Maternelle & Élémentaire**  
 > 8 enseignants sous la direction de **Laurence THARAUD**

 **Maternelle**

**PS**  
27

**MS**  
31

**GS**  
24

Total > **82**

 **Élémentaire**

**CP**  
30

**CE1**  
23

**CE2**  
21

**CM1**  
29

**CM2**  
27

Total > **130**

**Total > 212**



**Total**  
**557**  
 enfants



Des dicos pour nos ados !



Les CM2 ont reçu chacun des mains du **Maire Isabelle Briquet** et de l'**Adjointe en charge des affaires scolaires, Corinne Just**, un dictionnaire afin de marquer symboliquement l'entrée de ces élèves dans la cour des grands en septembre.

Ce sont plus de **60 dictionnaires** qui ont été distribués **aux élèves en partance pour le collège**, ouvrage qui fait partie de la liste d'entrée en 6<sup>e</sup>.

À l'heure d'internet, il n'en reste pas moins que celui-ci a encore une longue vie devant lui !

**Tous nos vœux de réussite à nos jeunes collégiens !**



## La rédaction d'une charte de civilité

### L'enfant qui devient élève doit apprendre les règles de la vie collective, les usages de l'école et plus largement les règles de la vie en société.

C'est dans un souci de respect des enfants, des parents, du personnel communal et des enseignants que la Municipalité du Palais-sur-Vienne a initié la rédaction d'une Charte de Civilité.

Un groupe de travail composé d'élus, d'agents communaux, d'enseignants, de parents d'élèves et même d'enfants scolarisés au Palais, a travaillé à la rédaction de ce document.

Dans cette charte sont rappelés **les devoirs** (respect de l'autre, politesse, respect du matériel...) **et les interdits**.

Cette charte a permis de mettre en place **des solutions ou sanctions** face au non-respect des règles de vie à l'école.

**Des supports visuels ont également été affichés** au sein des

cantines, garderies ou encore dans les salles d'activités périscolaires pour rappeler aux enfants les règles à respecter.

C'est un travail en commun qui a été réalisé et a permis de se rencontrer sur les règles de respect mutuel.

“ La charte a été mise en application à la rentrée de septembre. ”

#### LE RÈGLEMENT DE CANTINE

De même, le règlement intérieur de la cantine a été revu et corrigé.

Les règles de vie en collectivité y ont été rappelées et les solutions ou sanctions adaptées et liées à celles appliquées dans la charte de civilité.

**De quoi partir sur de bonnes bases dès la rentrée !**



### Rappel des règles de sécurité

À la suite des attentats survenus pendant l'été, la ministre de l'Éducation nationale et le Ministre de l'Intérieur ont présenté les mesures visant à rehausser le niveau de vigilance et ainsi garantir et assurer la sécurité à l'École.

Ces mesures s'articulent autour de trois points essentiels : **anticiper, sécuriser, réagir**.

Pour cela, des **plans particuliers de mise en sûreté (PPMS)** ont été établis par les directeurs d'école en coopération avec les agents de la commune, et des diagnostics sont en cours de réalisation dans chaque école avec le référent sûreté de la police pour identifier les mesures à mettre en œuvre. Il s'agit de repérer les travaux prioritaires permettant de sécuriser les écoles et de faciliter les alertes.

Les mesures prises ou à prendre sont les suivantes :

- ▶ **Une attention particulière** doit être portée **aux abords des écoles** afin d'éviter tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.
- ▶ **Trois exercices seront organisés durant l'année scolaire**, dont un avant les vacances de la Toussaint qui portera prioritairement sur un attentat-intrusion.
- ▶ **Une alarme « attentat »** distincte de l'alarme incendie est préconisée.
- ▶ La sécurisation aux abords des écoles doit être vérifiée :
  - ▶ **limitation du stationnement** devant les entrées (en ajoutant des barrières si nécessaire),
  - ▶ **fermeture à clé des portails**,
  - ▶ **réduction du nombre d'accès** aux établissements.

**La sécurité des écoles est l'affaire de tous.** Les parents sont aussi appelés à une vigilance particulière dans le respect des règles de stationnement aux heures de rentrées et sorties des enfants.

### Petit rappel

#### Les solutions et les sanctions.

1

Si l'enfant ne respecte pas les règles, **l'agent communal lui rappelle ses devoirs** et peut le mettre à l'écart afin qu'il (elle) réfléchisse à son comportement.

2

Après plusieurs remarques, un courrier est adressé aux parents.

3

Si l'enfant ne corrige pas son attitude, **il (elle) risque une exclusion prolongée ou totale.**



**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :**  
Service animation au  
**05.55.04.34.26**

et Service cuisine centrale au  
**05.55.35.21.02**



TAP

## Temps d'Activités Périscolaires

Depuis 2013, la Mairie du Palais-sur-Vienne a appliqué la réforme des rythmes scolaires et a mis en place les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

L'objectif de la Municipalité est d'offrir aux enfants un certain nombre d'activités à caractère **culturel, sportif, artistique, environnemental...**

Les ateliers périscolaires sont encadrés par des **intervenants de la Fédération des Œuvres Laïques (FOL 87), des bénévoles d'associa-**



### Zoom chiffres

- > 20 animateurs spécialisés
- > 24 ateliers par jour
- > 60 ateliers différents par semaine
- > 3 groupes scolaires

Taux de fréquentation des ateliers :

2014 > 77%

2015 > 89,37%  
en moyenne

Une hausse de fréquentation qui reflète une certaine fidélisation et une adhésion au projet pédagogique.

tions palaisiennes ainsi que des agents communaux.

Cette implication de tous les intervenants entraîne une diversité conséquente en terme d'activités (tir à l'arc, vélo, canoë, tennis, jardinage, cuisine, musique, bibliothèque, multimédia, hand ball, football...).

## Jean Giraudoux, Jules Ferry et Aristide Briand Chantiers des vacances dans les écoles

C'est dans le cadre de la mise aux normes handicap de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) que la Mairie a fait réaliser d'importants travaux.



### 1. GROUPE SCOLAIRE JEAN GIRAUDOUX

- > Installation de deux monte-personnes. **COÛT : 55 000 €**
- > Mise aux normes de trois sanitaires. **COÛT : 19 000 €**
- > Reprise ponctuelle des sols. **COÛT : 11 500 €**
- > Remplacement d'une cloison extensible à soufflets côté maternelle. **COÛT : 3 100 €**

### 2. GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY

- > Création d'un réseau d'évacuation des eaux usées et le branchement d'une machine à laver. **COÛT : 780 €**
- > La cloison extensible à soufflets. **COÛT : 2 296 €**

### 3. GROUPE SCOLAIRE ARISTIDE BRIAND

- > Installation d'un évier collectif à la maternelle. **COÛT : 1 100 €**
- > Du côté élémentaire, les clôtures et palissades ont été renforcées.
- > Plomberie et installation d'électroménager neuf. **COÛT : 1 600 €**



## Travaux rue Pierre et Marie Curie

Depuis le 1<sup>er</sup> août, Limoges Métropole et la Commune du Palais-sur-Vienne procèdent à des travaux d'aménagement des rues Victor Hugo et Pierre et Marie Curie.

Prévus pour une durée de 9 mois, ces travaux consistent à réaménager la liaison entre deux secteurs de la commune : le secteur de la Mairie et de la Bibliothèque, et la partie de la ville située de l'autre côté du pont SNCF en direction de Beaubreuil.

Les travaux concernent à la fois l'assainissement, la voirie mais également l'eau potable ou encore l'effacement de réseaux. **Une piste cyclable sera également créée sur cet axe**, en surplomb du stade Raymond Claveyrollas, où sera décalée la voie de circulation.

Isabelle Briquet et Ludovic Geraudie, premier adjoint au Maire, ont accompagné Gérard Vandembroucke et Bruno Genest, Président et Vice-



## Zoom chiffres

> Coût total : **1 166 380 €**

### Financeurs :

> Limoges Métropole :

**810 000 €**

637 000 € › voirie

173 000 € › assainissement

> SEHV :

**170 380 €**

> Mairie du

Palais-sur-Vienne :

**186 000 €**

### Subventions :

> Agence de l'eau Loire Bretagne :

**53 538 €**

> Conseil Départemental :

**27 527 €**



Président de Limoges Métropole, lors de la visite de ce chantier qui **devrait prendre fin à la fin du second semestre 2017.**

## Une nouvelle cuisine centrale

La Commune fait bâtir une cuisine centrale pour les écoliers et le portage à domicile.

C'est le principal chantier de la mandature.

La Municipalité fait construire une cuisine centrale sur les hauteurs du Palais-sur-Vienne qui sera opérationnelle en 2017. Les premiers coups de pelle ont été donnés au début du mois de mars 2016 et les travaux devraient durer environ 10 mois.

### POURQUOI ?

Les locaux actuels sont devenus obsolètes. Si les normes sanitaires sont parfaitement respectées, les conditions de travail du personnel ne sont pas idéales en termes de chauffage et d'isolation.

### POUR QUI ?

La future cuisine permettra la préparation de **500 à 700 repas par jour** soit près de 200 de plus qu'actuellement. Le personnel cuisine les repas des écoliers mais aussi ceux du portage à domicile et d'entreprises de la Commune.

À l'avenir, on peut aussi imaginer que la production augmente à la demande de collectivités dans une dynamique de mutualisation des équipements.

### QUEL COÛT ?

Il avoisine **1 800 000 €** financés par un emprunt municipal de **30 ans et une subvention** du Conseil Départemental.

### QUEL CHANGEMENT POUR LES ENFANTS ?

**Aucun.** Les lieux de restauration ne changeront pas. Seul celui de fabrication diffère.



de 500  
à 700  
repas  
par jour



## Les food-trucks au Palais

### LA CH'TITE FRITE DU NORD

**SAMEDI SOIR** › place Sant Joan,  
Spécialité : frites fraîches cuites dans la graisse de bœuf, les fricardes, le maroilles.

### LE TRUCK À MANGER

**MERCREDI SOIR** › place Sant Joan  
Spécialité : cuisine traditionnelle et burgers.

### PLATS À EMPORTER

**JEUDI SOIR** › place Sant Joan  
Spécialité : cuisine japonaise.

## Un nouveau logiciel de prêt à la médiathèque

Un nouveau logiciel assorti d'un assistant de prêt a été installé à la médiathèque Jean Ferrat. Plus moderne et plus performant, il améliore la qualité des services aux abonnés.



### 1. QU'EST-CE QUE CELA CHANGE ?

Ce logiciel permet depuis chez soi :

- > De **visualiser** les ressources (livres, BD, CD, DVD...)
- > De **réserver** des documents en ligne
- > D'être informé de la **mise à disposition du document** à la médiathèque
- > **D'écouter des extraits** des dernières acquisitions sonores...

### 2. COMMENT BÉNÉFICIER DE CES SERVICES ?

- > **Avoir une adresse mail**
- > Demander vos **identifiants et codes** à l'accueil de la médiathèque.

### 3. ASSISTANT DE PRÊT : QUESAKO ?

- > il s'agit d'une **borne de prêt automatique** que vous pourrez utiliser sur place pour toutes vos transactions de prêt et de retour de vos documents afin d'éviter d'attendre ou pour une meilleure autonomie.

## Travaux médiathèque espace Jean Ferrat

Depuis le mois de juillet, la médiathèque municipale « Espace Jean Ferrat » accueille ses lectrices et lecteurs dans des espaces rafraîchis.

Pendant le déroulement de ces travaux qui ont duré **4 semaines**, la médiathèque est restée ouverte au public.

Grâce à ce nouvel équipement, malgré l'été particulièrement chaud, les usagers ont pu garder leurs idées fraîches pour sélectionner livres, CD et DVD.



### Zoom



Montant des travaux :  
**33 389.70€ TTC**



Date de mise en service :  
**8 juillet 2016**



### Exposition des artistes palaisiens 2016



Cette année avait lieu le **33<sup>e</sup> salon des artistes palaisiens**.

L'exposition a connu une fois encore un franc succès. **40 artistes du Palais ou amis** sont venus exposer leurs créations venues d'univers très différents : peintures aquarelles ou à l'huile, sculptures, création en objets recyclés, couture et broderie...

L'édition 2016 a accueilli deux invités d'honneur : **Alain Favreau**, sculpteur et **Cécile Desmaison**, dessinatrice d'esquisses de nus féminins.

Le vernissage organisé par les élus du Palais a une nouvelle fois été placé sous le signe de la convivialité et l'édition **2017 est déjà à l'étude**.

**À vos créations !**

## Les cours de musique et danse au palais !

Percussions, guitare, flûte traversière, piano, danse classique, modern jazz, ce sont aujourd'hui plus de **81 enfants et adultes** qui suivent avec grand plaisir ces cours dispensés par des professeurs diplômés.



**2 soirées** sont organisées en décembre et en juin.



Les cours de musique ont lieu les **mardis, mercredis ou samedis matin au Pavillon Laskine** et les cours de danse, les **mercredis et jeudis à la salle Gérard Philipe** pour les enfants et adultes .

Afin de féliciter tous ces artistes en herbe, **deux soirées sont organisées par la Mairie et les professeurs en décembre et en juin**. L'occasion pour les familles et les amis de découvrir enfin, grâce à ce moment convivial, les progrès des enfants, leur plaisir à jouer de la musique, à danser, à faire du spectacle **grâce aussi à un enseignement de qualité**.



## Cérémonie des sportifs

Tous les ans, la Municipalité organise une cérémonie de récompense des sportifs afin **d'honorer les meilleurs sportifs du Palais-sur-Vienne qui se sont distingués par de bons résultats** aussi bien au niveau local, national voire international.

Cette cérémonie s'est déroulée **à la salle Gérard Philippe le 23 septembre dernier** et c'est à plus de **170 sportifs** que les élus du Palais ont pu remettre un présent symbolique à l'effigie de la Commune pour saluer leurs performances.

## Acte de bravoure

En ouverture de cette cérémonie, Isabelle Briquet et l'ensemble des élus ont souhaité honorer Michaël Quantin et Fabrice Faure pour leur courage.



Ces deux « héros » ont porté secours à un nageur en grande difficulté à la Sablière. Ce dernier avait été victime d'un malaise alors qu'il tentait de traverser la Vienne.

Malgré le massage cardiaque prodigué par les deux sauveteurs et les soins donnés par les professionnels du CHU de Limoges, le nageur n'a pas survécu.

La Municipalité du Palais-sur-Vienne reconnaissante a remis **la médaille de la Ville aux deux sauveteurs** pour l'acte de courage et de dévouement dont ils ont fait preuve.

## Recensement de la population

La population du Palais-sur-Vienne sera recensée du 19 janvier au 18 février 2017.

Si des personnes sont intéressées pour effectuer ce recensement, **merci de bien vouloir se faire connaître auprès de la mairie du Palais-sur-Vienne de toute urgence en faisant parvenir une lettre de motivation et un C. V.**

**LE PALAIS Express.** Bulletin municipal édité par la Ville du Palais-sur-Vienne  
20 rue Jules Ferry - 87410 Le Palais-sur-Vienne - Tél. : 05.55.04.34.26 animations@lepalaissurviennne.fr  
**Directeur de la publication :** le Maire Isabelle Briquet | **Création, conception, maquette :** L'Agence.co  
**Rédaction :** service animation-communication Ville du Palais-sur-Vienne, l'Agence.co  
**Photos :** service animation-communication Ville du Palais-sur-Vienne.  
**Impression :** Fabregue Imprimeur 2 900 exemplaires

## Agenda

du 29/OCT/2016 au 18/JAN/2017

29/10 > LOTO

**Association :**  
**Amicale Laïque Lutte**  
**Tél. :** 06.73.38.35.34

03/12 > VIDE-DRESSING  
ET LOTO  
**Association :** S.A.P.  
**Tél. :** 06.15.25.23.66

30/10 > THÉ DANSANT

**Tél. :** 05.55.35.52.14

06/11 > REPAS DANSANT

**Tél. :** 05.55.35.31.78

10/11 > SOIRÉE  
FRUITS DE MER

**Association :**  
**Rugby club palaisien**  
**Tél. :** 07.82.34.99.27

11/11 > THÉ DANSANT

**Tél. :** 05.55.35.32.42

12/11 > SOIRÉE FESTIVE

**Association :** S.A.P.  
**Tél. :** 06.15.25.23.66

19/11 > REPAS DU MARCHÉ  
D'AUTOMNE

**Association :** Mairie  
**Tél. :** 05.55.04.34.00

20/11 > MARCHÉ D'AUTOMNE

**Organisateur :** Mairie  
Le traditionnel Marché d'Automne organisé par la Mairie du Palais-sur-Vienne aura lieu le dimanche 20 novembre de 9 h 00 à 18 h 00, Place André Brun.

Les emplacements sont mis à la disposition des artisans locaux amateurs ou métiers de bouche et ce, gratuitement.

Des animations pour petits et grands ponctueront cette journée conviviale.

**Renseignements et inscriptions obligatoires sur :**

**E-mail :**  
animations@lepalaissurviennne.fr  
**Tél. :** 05.55.04.34.00

25/11 > CONCERT  
DE LA SAINTE CÉCILE

**Association :** E.O.P.  
**Tél. :** 05.55.36.81.88

25/11 > DON DE SANG

**Tél. :** 05.55.35.68.63

26/11 > KERMESSE

**Association :**  
**Espérance du Palais**  
**Tél. :** 06.83.77.01.79

07/12 >

REPAS DES AÎNÉS

**Organisateur :** Mairie

Le repas des aînés se déroulera le mercredi 7 décembre 2016 à la salle Gérard Philippe.

Ce repas est ouvert aux palaisiens âgés de 70 ans au moins avant le 31 décembre 2016 et inscrits sur la liste électorale du Palais-sur-Vienne.

Pour les aînés ne participant pas au repas, un colis pourra leur être remis s'ils en ont fait la demande sur le coupon d'inscription au repas.  
**Tél. :** 05.55.04.34.00

10/12 >

BAL RESTOS DU CŒUR

**Association :**  
**Ambiance Plus**  
**Tél. :** 05.55.35.52.14

31/12 > RÉVEILLON  
DE LA SAINT SYLVESTRE

**Association :** S.A.P.  
**Tél. :** 06.15.25.23.66

2017

28/01 >

SCÈNE OUVERTE

**Organisateur :** Mairie

La 2<sup>e</sup> édition de la Scène Ouverte aura lieu le samedi 28 janvier 2017 à la salle Gérard Philippe.

Cette manifestation musicale et populaire est ouverte aux musiciens et chanteurs, amateurs ou professionnels, ayant envie de se produire sur la scène du Palais-sur-Vienne, mise gratuitement à leur disposition par la Mairie. **L'entrée à cet évènement est libre.**

**Le règlement est disponible sur :**  
www.lepalaissurviennne.fr

**L'inscription préalable des artistes est obligatoire sur :**

**E-mail :**  
animations@lepalaissurviennne.fr  
**Tél. :** 05.55.04.34.00